

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE RECHASTEL — FAMILLES

Le village vacances appartient à toutes les personnes qui y séjournent. Elles se doivent de le respecter dans leurs actes et propos, afin de faire en sorte que tous puissent y goûter une saine atmosphère de bonne humeur, de découvertes et de repos.

POUR RENDRE VOTRE RÉSERVATION DÉFINITIVE

- Nous adresser votre contrat de réservation dûment complété,
- Nous verser l'acompte demandé selon les modalités ci-dessous par virement, chèque ou carte bancaire,
- Nous verser la somme de 55 € au titre des droits d'inscription obligatoires correspondant aux frais de dossier (40 €) et d'adhésion à « l'association des M.F. de Seyne-les-Alpes », gestionnaire de RECHASTEL (15 €)
- Nous retourner signé et dater le document « Conditions générales de vente Rechastel — Familles ».

L'ADHÉSION A L'ASSOCIATION DES MAISONS FAMILIALES DE SEYNE-LES-ALPES

Elle est facturée par année civile, les frais de dossier sont exigibles à chaque séjour. Le droit d'inscription est acquis à l'association dans tous les cas. En cas d'annulation ces frais ne pourront être remboursés.

LE RÈGLEMENT DE VOTRE SÉJOUR

Il devra être réglé à l'association comme suit, sauf dispositions contraires du contrat :

1 ^{er} acompte	30 % à la signature du contrat
Solde	Soit 70 % 1 mois avant le séjour

FACTURATION DES SÉJOURS ET ANNULATION

RECHASTEL facture la totalité des séjours réservés, qu'ils soient « consommés » ou annulés, et, quelle qu'en soit la cause, un barème de facturation est appliqué, en fonction de la date d'annulation :

Si Annulation + de 60 jours avant le début du séjour	Facturation de 30 % du séjour
Si Annulation entre le 60 ^e et le 31 ^e jour avant le début du séjour	Facturation de 80 % du séjour
Si Annulation moins de 30 jours avant le début séjour	Facturation de 100 % du séjour

En cas d'annulation, nous ne proposons pas de remboursement sur le montant payé par (e) chèques-vacances mais nous nous ferons un plaisir de vous proposer un **avoir valable pendant 1 an**, utilisable en une seule fois.

ASSURANCE « ASSISTANCE-ANNULATION-RAPATRIEMENT »

Conformément à la législation, nous vous offrons la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès de GRITCHEN, courtier en assurances, d'un montant de 2,90 % de votre séjour (hors adhésion et frais de dossier). Si vous souhaitez la souscrire, vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet et nous le retourner. Cette assurance vous offre la possibilité de remboursement de vos séjours annulés, par l'assureur, et selon ses motifs, conditions et barèmes. Au premier acompte reçu, l'assureur vous enverra un mail de confirmation de souscription, avec un numéro d'adhésion à la police d'assurance. Il vous appartient de le contacter directement en cas de sinistre.

TAXE DE SÉJOUR

La communauté de communes perçoit tout au long de l'année, une taxe de séjour par personne et par nuit d'un montant de 1,10 €.

CADRE DE VIE

Les repas pris à l'extérieur de RECHASTEL ne sont en aucun cas décomptés. Le jour du départ, les chambres doivent être libérées pour 10H00 maximum sauf dispositions contraires.

Les avant-programmes d'activités « types », fournis pour information, sont non contractuels.

Rappel : Il est interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment. Cela concerne également les chambres. Une facturation spécifique de 100 € sera appliquée aux résidents ne respectant pas cette disposition.

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE sont tolérés, sous conditions et autorisation préalable de Rechastel (se renseigner).

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Conformément à la loi, les données à caractère personnel que Rechastel recueille dans le but de procéder à votre inscription et au paiement de votre séjour, et enregistre dans un fichier informatisé, vous sont bien sûr accessibles. Vous avez la possibilité de les faire rectifier ou supprimer, en nous contactant par mail « contact@rechastel.fr », ou en écrivant à RECHASTEL 04 340 LA BRÉOLE. Ces données sont conservées au maximum 3 ans à compter de notre dernier contact. Vos coordonnées bancaires ne sont pas stockées.

MEDITATION ET REGLEMENT DES LITIGES

Chaque acheteur a droit à une médiation conventionnelle, auprès de la Commission de la médiation, de la consommation ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes. Ou bien à tout mode alternatif de règlement de différends en cas de contestation.

Les coordonnées de notre médiateur :

CM2C, 49, rue de Ponthieu, 75008 PARIS

Site web : <https://cm2c.net>, mail : cm2c@cm2c.net, téléphone : 0189470014

LE DROIT A L'IMAGE

En effectuant une réservation pour un séjour au village vacances de RECHASTEL, je donne mon accord pour utiliser toutes les images vidéo ou photographies concernant les membres de la famille, réalisées durant mon séjour.

Cette autorisation emporte la possibilité au photographe/graphiste, d'apporter à la fixation initiale de l'image d'un des membres de la famille toutes modifications, adaptations ou suppressions qu'il jugera utiles. Le photographe/graphiste pourra notamment l'utiliser, la publier, la reproduire, l'adapter ou la modifier, seule ou en combinaison avec d'autres matériels, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connues ou à venir.

- Pour une durée indéterminée

- Sur les territoires : monde, tous pays

- Sur tous les supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour, et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive : support papier (tirages des photographies), catalogues et éditions diverses, CDROM/DVDROM et autres supports numériques connus et inconnus à ce jour, internet (incluant blogs, réseaux sociaux), tous vecteurs de réception confondus (Smartphones, tablettes, etc.)

En cas de désaccord, vous devez envoyer un courrier à l'attention du directeur de Rechastel pour lui signaler votre désaccord, accompagné d'une photo de toutes les personnes concernées (pour pouvoir les reconnaître sur les médias).

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente Rechastel, proposées ci-dessus.

Le

À

SIGNATURE :